

GUIDE TYPOLOGIE

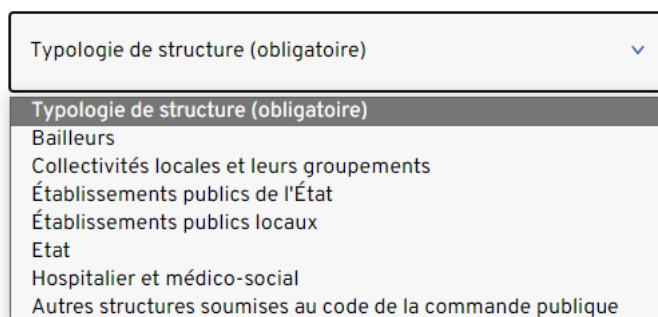
Quelle typologie de structure devez-vous sélectionner ?

Mode d'emploi

Pour pouvoir connaître les obligations réglementaires en matière de commande publique durable qui vous incombent, vous devez tout d'abord identifier le type de structure dans lequel vous travaillez.

Ce guide a pour objet de vous aider à sélectionner la bonne typologie dans le menu déroulant suivant :

Je travaille pour ...



Typologie de structure (obligatoire) ▼

- Typologie de structure (obligatoire)
- Bailleurs
- Collectivités locales et leurs groupements
- Établissements publics de l'État
- Établissements publics locaux
- Etat
- Hospitalier et médico-social
- Autres structures soumises au code de la commande publique

Afin de trouver facilement le type de structure vous concernant, vous pouvez procéder à une recherche de mots dans le document en utilisant le raccourci clavier « Ctrl + F ».

Exemple :



CCAS | 1/1 | ^ v X

Etablissement publics locaux

Centres Communaux d'Actions Sociales **CCAS**
Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives
CREPS
Centres Départementaux de Gestion de la fonction publique CDG

Liste de mots clés

Etat

Etablissement de l'Etat en administration centrale
Etablissement de l'Etat en services déconcentrés
Ministères
Préfectures
Préfectures de Région
Sous-préfectures

Établissements publics de l'Etat

Centre National de Recherche Scientifique CNRS
Centres Universitaires
Directions Départementales
Directions Régionales
Ecoles Nationales Supérieures
Établissements nationaux d'Enseignement Supérieur
Etablissements Publics Administratifs EPA
Etablissements publics Industriels et Commerciaux EPIC
Musées nationaux
Pôle emploi
Rectorats
Universités
Voies Navigables de France VNF
UGAP
ARS

Etablissement publics locaux

Centres Communaux d'Actions Sociales CCAS
Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives CREPS
Centres Départementaux de Gestion de la fonction publique
CDG
Centres Intercommunaux d'Actions Sociales CIAS
Chambres de Commerces et d'Industrie CCI
EPL
Groupement d'intérêt Général GIP
Régies
Services Départementaux d'Incendie et de Secours SDIS

Hospitalier et médico-social

Centres hospitaliers CH
Centres Hospitaliers Régionaux CHR
Centres Hospitaliers Universitaires CHU
Hôpitaux
Hôpitaux locaux HL
Maisons de retraite

Collectivités locales et leurs groupements

Agglomérations
Communautés de communes
Communes
Conseils départementaux
Conseils régionaux
Départements
Etablissements Publics de Coopération Intercommunales EPCI
Mairies
Métropoles
Régions
Villes
Syndicats intercommunaux
Syndicats Intercommunaux à Vocation Multiple SIVOM
Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique SIVU
Syndicats mixtes

Bailleurs

Offices Publics de l'Habitat OPH
Entreprises Sociales pour l'Habitat ESH
COOP'HLM

Autres structures soumises au code de la commande publique

Autres entreprises publiques
Sociétés anonymes capitales publics
Sociétés nationales de droit privé à capitaux publics
Sociétés d'économie mixte